

Communiqué de presse - sous embargo jusqu'au 23 avril 2024

- Au 1er janvier 2021, près de 8 700 résidents belges travaillent comme salariés dans les Hauts-de-France. Ce flux reste sensiblement plus faible que dans le sens inverse (34 500). Depuis 2017, les flux Belgique-France ont progressé de 35 %. Les trois quarts des travailleurs frontaliers étant nés en France, leur augmentation semble donc davantage témoigner d'un choix de la part de Français de résider en Belgique que d'une attractivité du marché du travail français pour les Belges.
- La quasi-totalité des flux sont dirigés vers sept zones d'emploi : Lille, Roubaix-Tourcoing, Valenciennes, Maubeuge, Dunkerque, Lens et Douai. Les zones d'emploi de Lille et Roubaix-Tourcoing accueillent à elles seules plus de 80 % des flux. Côté belge, l'arrondissement de Tournai-Mouscron concentre près des deux tiers des frontaliers travaillant dans les Hauts-de-France.
- Les caractéristiques des frontaliers diffèrent des travailleurs résidant dans la région. Les personnes âgées de 30 et 49 ans, les cadres, les professions intermédiaires et les hommes sont surreprésentés. Les frontaliers occupent plus souvent un poste en CDI et sont moins présents dans la fonction publique. Plus de 6 emplois sur 10 relèvent de l'administration publique, de l'enseignement, de l'action sociale, du commerce de gros et de détail, du transport ou d'autres services.
- Le salaire horaire net moyen des frontaliers s'élève à 18,8 euros contre 15,2 euros pour les salariés résidents de la région, soit un écart de 23,8 %. Les frontaliers sont en effet surreprésentés dans les catégories socioprofessionnelles percevant les salaires les plus élevés, en particulier chez les cadres et professions intellectuelles supérieures.

En 2021, près de 8 700 résidents belges travaillent dans les Hauts-de-France

Des flux croissants



+ 35 %
de travailleurs frontaliers
depuis 2017

Le profil du travailleur frontalier



Né en France
(3 frontaliers sur 4)

En CDI
(3 frontaliers sur 4)

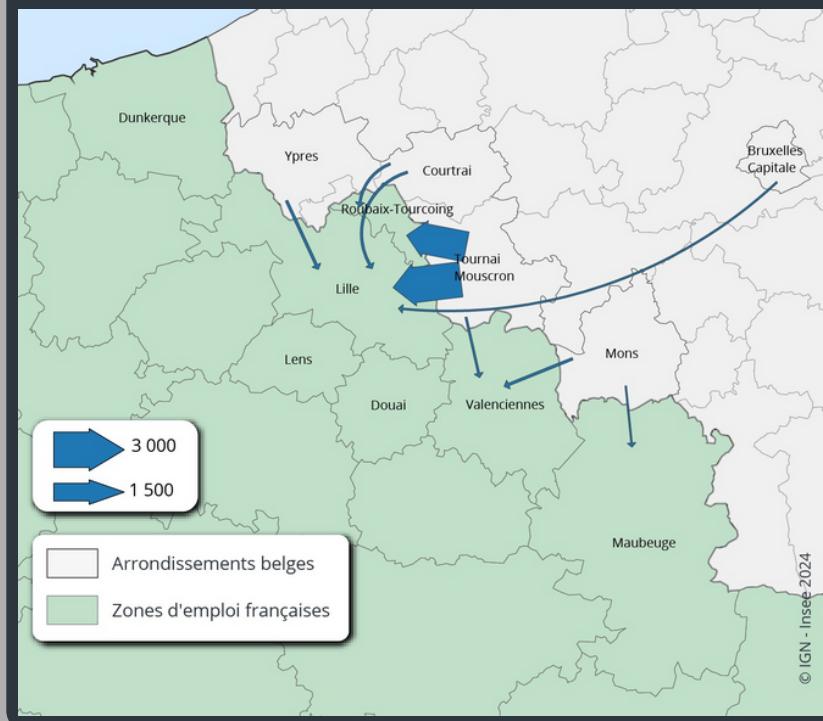
Travaille dans les zones d'emploi de Lille et Roubaix-Tourcoing
(8 frontaliers sur 10)

Un salaire horaire net moyen supérieur pour les frontaliers



18,8 € contre 15,2 €
pour les résidents de la région

Flux des travailleurs frontaliers résidents belges



Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :



06 60 51 86 50



communication-hdf@insee.fr